REGLEMENT COUPE DEPARTEMENTALE DE FUTSAL FEMININ

1/ Organisation du plateau :

* Soit le matin,
* Soit l'après-midi.

2/ Durée des rencontres :

Plateau à 3 équipes	:	2 x 12 minutes	: soit 48 minutes de jeu/équipe
Plateau à 4 équipes.	:	1 x 15 minutes	: soit 45 minutes de jeu/équipe
Plateau à 5 ou 6 équipes	:	1 x 10 minutes	: soit 40 minutes ou 50 minutes de jeu/équipe
Plateau à 7 équipes	:	1 x 8 minutes	: soit 48 minutes de jeu/équipe

3/ Equipe :

* Chaque équipe peut présenter **12 joueuses**
* Catégories autorisées : 2 joueuses U17 F à Séniors
* Les joueuses ayant participé en compétition R1 ou nationales ne sont pas autorisées à disputer cette épreuve.

Rappel qu'à l'issue de la première journée, 50 % des équipes engagées (une seule par club) ayant obtenu le plus grand nombre de points sur cette journée seront qualifiées pour la demi-finale générale départementale futsal.

Et les 50 % restant seront reversées pour la demi-finale complémentaire départementale futsal.
Seules les joueuses ayant participé au premier tour et inscrites dans leur propre équipe, seront autorisées à jouer les demi-finales.

Aucun échange de joueuses ne sera toléré entre les différentes équipes d'un même club.

CAS où un club ayant deux équipes engagées : si l'une des deux équipes fait forfait, la seconde est toujours en compétition.

Les équipes susceptibles d'être qualifiées pour les 1/32ème finale de la coupe de France seront exemptées du premier tour et seront directement reversées en 1⁄2 finale générale départementale futsal la deuxième journée.

Si une équipe ne se présente pas sur un plateau, elle sera disqualifiée et sanctionnée.

4/ <u>Classement</u> :

Match gagné ..... 4 points
Match nul* et victoire aux tirs au but ..... 2 points
Match nul* et perdu aux tirs au but..... 1 point
Match perdu ..... 0 point

- En cas de résultat nul à l'issue d'une rencontre, les équipes seront départagées par l'épreuve des TAB (3 TAB par équipes, les remplaçantes peuvent participées, puis mort subite)

5/ <u>Arbitrage</u> : Les dirigeants des clubs en présence arbitreront à tour de rôle.

Merci de respecter les horaires et pour les clubs ayant plusieurs équipes, bien avoir des équipes distinctes.

Chaque responsable plateau devra envoyer toutes les feuilles de matches (liste des joueuses, rencontres et réclamations) au secrétariat du district <u>au plus tard le dimanche soir 19 h 00</u> :

secretariat@haute-loire.fff.fr et **en copie à** chrystelle.peyrard11@gmail.com

Responsable Futsal Féminin DISTRICT

PEYRARD Chrystelle 06-88-70-92-69